



## FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DE L'ACTION

Référence de l'action: F004 - GFE :21 - GSF : 136

### Développer ses compétences linguistiques professionnelles EN FOAD

*Zone Emploi-Formation : Régionale*

#### Centres de formation

**Formation à distance :** FODENO Le Havre 56 Rue de Rivoli 76600 LE HAVRE

☎ : 02 35 25 88 88 📠 02 35 25 88 89

✉ : [contact@fodeno-le-havre.fr](mailto:contact@fodeno-le-havre.fr)

**Formation en présentiel :** FODENO Le Havre 56 Rue de Rivoli 76600 LE HAVRE

☎ : 02 35 25 88 88 📠 02 35 25 88 89

✉ : [contact@fodeno-le-havre.fr](mailto:contact@fodeno-le-havre.fr)

#### Contact

**NOM :** JUQUIN STEPHANIE

☎ : 02 35 71 02 25 📠 02 35 70 79 87

✉ : [s.juquin@yahoo.fr](mailto:s.juquin@yahoo.fr)

Objectif	Programme
<p>Permettre aux stagiaires d'acquérir ou de développer des compétences en anglais, utilisables dans le contexte Professionnel, au travers de parcours de formation modulaires, individualisés et organisés en mode présentiel et/ou à distance.</p>	<p>Module 1 : Communiquer dans des situations simples de la vie professionnelle            Module 2 : Perfectionner ses compétences linguistiques dans la vie professionnelle            Module 3 : Atteindre une autonomie suffisante dans des situations de la vie professionnelle            Module 4 : Communiquer en langue des affaires            Module 5 : Acquérir une parfaite aisance dans la langue des affaires</p>

Pré-requis	Modalités pédagogiques
<p>Validité du projet professionnel</p> <p>Maîtrise des connaissances de base et Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues</p> <p>Motivation pour s'impliquer dans un dispositif FOAD</p>	<p>Formation organisée en alternant phases en présentiel et à distance dans un EPN 276 (cf. liste jointe)</p>

Durée Moyenne	Calendrier Prévisionnel
<p>En formation théorique : de 60 à 180 Heures</p> <p>Variable et inhérent au projet individuel</p> <p>En milieu professionnel : 0h</p>	<p style="color: purple; font-size: 1.2em;">De septembre 2009 à juin 2010</p>

Action organisée et financée par le Conseil Régional de Haute Normandie et le FSE